

# Tornades et inondations EN FRANCHE - COMTÉ

Les trois premiers jours de cette semaine ont été marqués par de graves perturbations atmosphériques.

La région de Montbéliard fut la plus touchée, dès la nuit de lundi 8 à mardi 9 juin, par suite d'un orage d'une violence exceptionnelle, accompagné de trombes d'eau. Le nuage de pluie, s'étendant sur près de 100 kilomètres de front et plusieurs de large, pesa sur toute la région frontière et grossit en quelques heures tous les affluents du Doubs transformés en torrents, spécialement le Gland et le Rupt, inondant les communes d'Hérimencourt, Seloncourt, Mandeuire, Vermondans, après avoir ravagé les villages des pentes du Lomont.

Dès à présent, les dégâts sont estimés aussi importants que ceux de 1910, et la crue du Doubs et de l'Allan qui a suivi menace cette fois toute la vallée jusqu'à Besançon.

L'orage a fait une victime à Saint-Maurice-Echelotte ; Mlle Louise Tissot, 70 ans, qui, surprise par l'eau en raison de sa surdité et de son isolement, fut retrouvée noyée dans sa chambre à coucher.

A Vermondans, en pleine nuit, Mme Richardot, femme du maire, fut traînée sur quarante mètres par le flot, en allant porter secours à des voisins, et fut sauvée par un habitant qui parvint à la rattrapper.

Aux usines Peugeot d'Hérimencourt, aux laminoirs de Pont-de-Roide, le travail fut arrêté par un mètre d'eau.

A Vermondans encore, la famille de

M. Clauzel, huit enfants, dut être évacuée en pleine obscurité, les pompiers ayant ouvert la toiture.

Sans parler des routes et voies ferrées où la circulation fut interrompue en maints endroits, la station météorologique de Besançon signalait que, de lundi (18 heures) à mardi (18 heures), l'observatoire avait enregistré 47 millimètres de pluie, soit trois fois plus que pendant les vingt-cinq premiers jours de mai et deux fois plus que pendant tout le mois de mars.

Et nous ne parlons pas des dégâts commis aux jardins et cultures dont le sombre bilan n'a pas encore pu être établi, ainsi que des accidents d'autos provoqués par la pluie. Et celle-ci continue encore aujourd'hui mercredi !

A Pontarlier, où le Doubs est en crue sérieuse, les eaux de la montagne du Larmont firent soudainement monter le niveau du Toulombief, où des travaux sont en cours. Les planches arrachées aux coffrages barrèrent le pont de la Côte Jeunet, coupant la route, et l'école nouvelle de ce quartier fut isolée par 50 centimètres d'eau qui s'écoula ensuite par la nouvelle rue, inondant les établissements Saintot.

Mercredi matin, nos sapeurs-pompiers étaient alertés pour se rendre à Ornans, où les eaux gonflées de La Loue recouvraient d'un mètre d'eau la place et la rue principale, inondant caves et magasins. Les cars des Monts-Jura durent emprunter la route du haut, par Nods, celui de Mouthier ayant été bloqué à l'entrée d'Ornans.

## Les députés du Doubs demandent un milliard pour venir en aide aux sinistrés du département

A cet effet, ils ont déposé la proposition suivante à l'Assemblée Nationale :

### PROPOSITION DE RESOLUTION

tendant à inviter le Gouvernement à mettre à la disposition du Préfet du Doubs une somme de un milliard de francs pour venir en aide aux sinistrés du département du Doubs, à la suite des inondations récentes — présentée par MM. Minjoz, Joubert, de Moustier et Prelot, députés — avec demande de discussion d'urgence.

Mesdames, Messieurs,

De graves inondations se sont produites, ces jours derniers, depuis le lundi 8 juin. Dans le Doubs, la haute vallée de la Loue vit actuellement des heures plus tragiques que celles de janvier 1910.

Les routes sont coupées, les caves, les rez-de-chaussée inondés, les rues des villages transformées en canaux. Le Doubs a vu son niveau monter de 5 mètres en 48 heures. Dans certaines régions, notamment entre Besançon et

Maiche, les pylones électriques et les poteaux téléphoniques ont cédé. Par miracle, on ne compte aucun accident de personne, mais les dégâts sont incalculables. Les récoltes sont, dans certains endroits, totalement anéanties. Le chômage que va entraîner la destruction des matières premières et l'immobilisation des usines, les réparations des immeubles, des routes, des installations électriques, vont susciter des dépenses importantes et la solidarité nationale doit s'exercer à l'endroit des populations du Doubs si cruellement frappées.

C'est pourquoi nous vous proposons de bien vouloir adopter la proposition de résolution suivante :

### PROPOSITION DE RESOLUTION

L'Assemblée Nationale invite le Gouvernement à mettre à la disposition du Préfet du Doubs une somme de un milliard de francs, destinée à venir en aide aux sinistrés du département du Doubs, à la suite des inondations récentes.